

STAGE D'ACCUEIL DE SUD ÉDUCATION ISÈRE

JEUDI 16 OCTOBRE & VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

Les bases à savoir pour ne pas se faire avoir !

L'Éducation Nationale broie ses personnels et multiplie les types de contrats, tout en faisant une part de plus en plus belle au privé et en étant elle-même de plus en plus privatisée ! Seules nos réflexions et actions collectives nous permettront d'organiser nos luttes, de défendre nos droits syndicaux et de militer quotidiennement au sein de cette institution. Ce stage a pour but de présenter notre syndicat et d'accueillir toutes les personnes qui souhaitent être (in)formé-es afin de mieux (ré)agir individuellement et collectivement, et ce pour rompre avec l'isolement, le morcellement des tâches, l'arbitraire de l'administration...

Ce stage s'adresse donc à tou-te-s les collègues, titulaires ou contractuels (enseignant-es, AESH, AED...), qu'ils et elles soient syndiqué-es ou non.

JEUDI 16 OCTOBRE

9h - 16h30

9h : accueil

MATINÉE

- De la charte d'Amiens à l'émergence de différents syndicats
- Présentation de SUD éducation & de l'Union syndicale Solidaires

APRÈS-MIDI

- Statuts et droits des personnels
- Hiérarchie
- Présentation d'outils syndicaux
- Temps convivial et militant



VENDREDI 17 OCTOBRE

9h - 16h30

9h : accueil

MATINÉE

- Défendre ses droits
- Agir syndicalement sur son lieu de travail

APRÈS-MIDI

- Ateliers pratiques

Un repas végétarien à prix libre sera partagé les jeudi et vendredi midis.

En cas de besoin, un hébergement militant est possible le jeudi soir : n'hésitez pas à nous le signaler.

Pour participer, n'oubliez pas d'adresser votre demande d'autorisation d'absence un mois à l'avance à votre hiérarchie. Confirmez ensuite votre inscription au syndicat par mail, même si vous ne savez pas encore si votre demande sera acceptée. Contactez-nous au plus vite pour tout refus, il s'agit bien souvent d'abus de pouvoir !

STAGE SYNDICAL : C'EST UN DROIT !

Tous les personnels, titulaires ou contractuels, qu'ils soient enseignant-es, AED, AESH, agent-es... ont le droit à 12 jours de formation syndicale par an.